

# La Feuille de Quint

Le journal d'information qui suit le fil de la Sure n°52 - Nov 2025

Ste-Croix

Vachères-en-Quint

St-Andéol

St-Julien-en-Quint

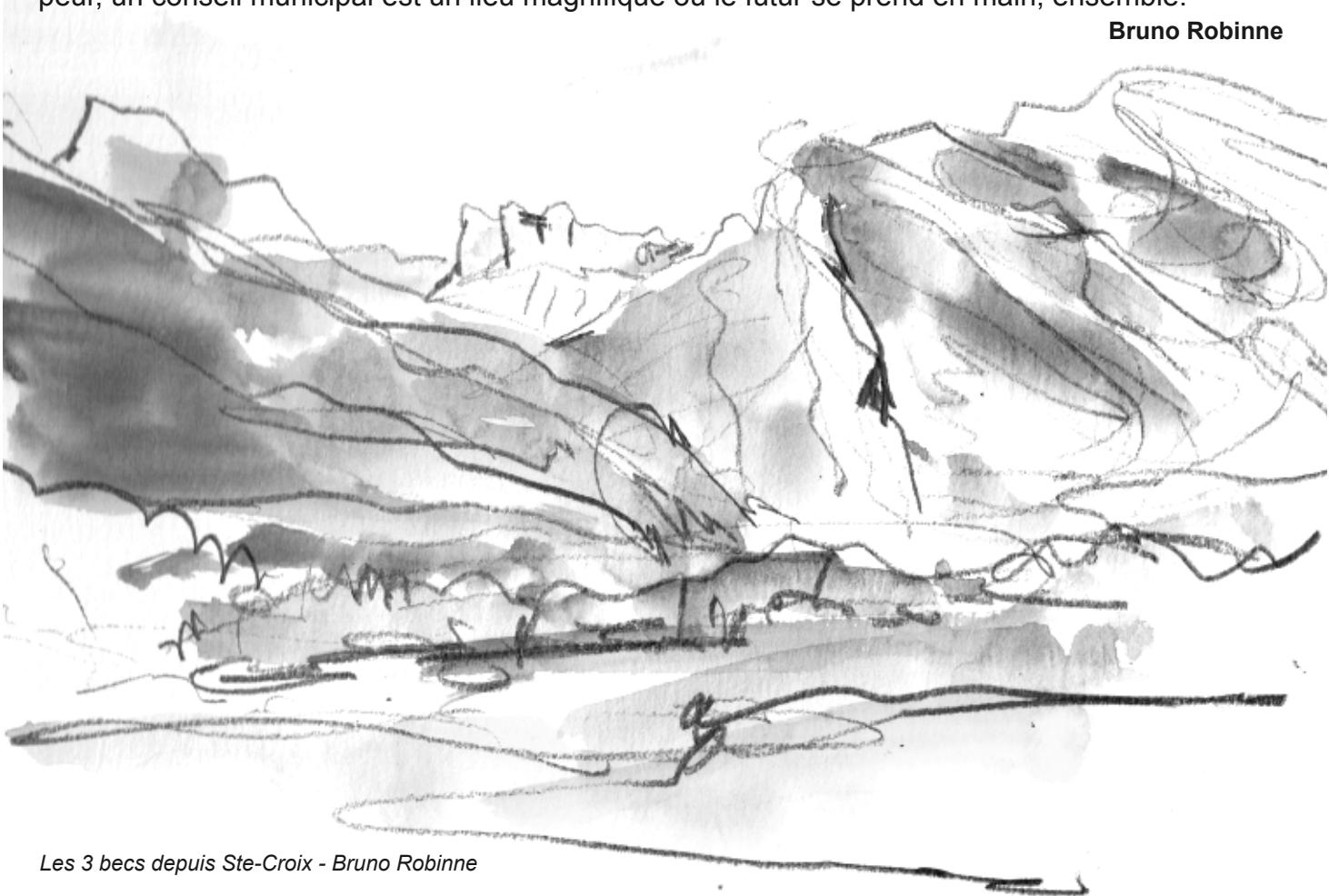
## *Et nous voilà rendus...*

Et nous voilà rendus. Incroyable, une année de plus. L'été à peine fini qu'on est déjà à un mois de décembre pas comme les autres. Pas comme les autres mais que l'on commence à bien connaître dans la vallée de Quint. Quelle belle idée de renouveler les veillées d'antan où les soirs d'hiver on se retrouvait pour casser des noix en papotant. Où la tradition se poursuit et se renouvelle. Là des soirées histoires, ici des soirées jeux, ou encore des soirées chansons ou recettes de cuisine...

Les maisons s'ouvrent, les projets se construisent. Des liens se tissent. Le vivre ensemble prend tout son sens.

Et nous voilà rendus, c'est incroyable, un mandat se termine. Déjà 6 ans ! que de choses se sont passées. Le COVID traversé, des fêtes et des défaites. Des projets qui avancent malgré tout. Des lieux où faire ensemble veut dire quelque chose, ah le syndicat de l'eau ! Bref il est temps de se retrousser les manches et d'envisager la suite. De réveiller les ensommeillés et de leur dire à l'oreille : c'est l'heure, c'est l'heure du faire ensemble, une fois de plus. N'ayez pas peur, un conseil municipal est un lieu magnifique où le futur se prend en main, ensemble.

Bruno Robinne



Les 3 becs depuis Ste-Croix - Bruno Robinne

# La vie de la vallée

## Des trésors dans les caves et greniers des mairies

Les écoles des zones rurales sont vraisemblablement le seul lieu où nos enfants, qu'ils soient français, étrangers, néos ou issus de famille locales, ont la possibilité de se côtoyer, de vivre quelques années ensemble, avant que l'âge adulte ne sépare les êtres et leurs convictions.

Pour les anciennes et anciens, les années d'école constituent un flot de souvenirs, de joies, de peines et d'efforts qu'ils n'oublieront jamais et dont chaque évocation est source d'émotion.

Quand les membres du conseil municipal de St-Julien ont retrouvé des archives et du matériel de l'ancienne école, c'est sans aucun doute un trésor immense qu'ils ont dégagé des caves de la mairie. Et quand on sait qu'après-guerre, 57 enfants se partageaient 2 classes dans ce qui deviendra les locaux de la mairie et la salle des fêtes, on peut imaginer l'étendue du trésor.

Bernard Fort, Margot Lucas, Hélène Girard, Caroline Ledant et d'autres parents d'élèves, aidés par Alain Bucas, Élodie Bruneteau et les maîtresses de l'école ont travaillé des journées entières à fouiller les caves, à trier, dépoussiérer, réparer, inventorier, numériser.

### Découverte du trésor

Nos « archéologues » vont découvrir abondance de matériel, dont des cartons de travail, affiches pédagogiques et cartes murales : chimie, géologie, histoire naturelle, agriculture, vie quotidienne, ...

Des bancs en bois à 2 ou 4 places sont nettoyés et cirés. Du matériel de travaux pratiques va retrouver sa netteté : fioles et autre matériel de chimie et de physique, ampèremètres, voltmètres. Sont également trouvés, une cinquantaine de tampons d'impression sur plaque métal, des encriers en porcelaine ou en verre parfois encore remplis d'encre séchée. Une bibliothèque d'une centaine de livres proposés à la lecture aux élèves des années 50 complète la grotte d'Alibaba quintoune.



Nos découvreurs iront également à St-Étienne, invités par Catherine Meunier à fouiller le grenier de la mairie. Ils vont y extirper (le mot n'est pas trop fort tant l'enlèvement fut épique) des bancs de la fin du 19ème siècle utilisés dans l'ancienne école de la commune.

### L'exposition aux Journées du Patrimoine

De ces découvertes multiples naît l'idée, le temps des Journées du Patrimoine organisée par Valdequint), de faire revivre la mémoire du temps

jadis. Bernard achètera des plumes Sergent Major, de l'encre noire. Appel sera lancé afin de récolter des photos et films d'époque. La plus vieille photo confiée par un habitant date de 1896 ! De nombreux films super 8 seront retrouvés, notamment chez Margot Lucas. Notre petit groupe a également pu mettre la main sur un cahier nommé « cahier de la Sure », écrit en 1943 par quelques élèves de l'école de St Étienne. Chaque page avait été rédigée à la plume par Martial Meysenc, qui fut maire de St Andéol plusieurs décennies, ainsi que quelques condisciples (Yves et Odette Lantheaume, Léon Garcin).

Toutes ces pépites ont été exposées ces 20 et 21 septembre dans la salle des fêtes de St Julien. A en croire les rires, cris de joie et d'étonnement des participants, l'exposition a réussi à faire renaître rêves et émotions auprès de nombreux visiteurs.

La pépite des pépites est vraisemblablement un

14

Tout le monde est content. Les avions prennent tous le même chemin. Ils disparaissent derrière Morin, ils s'abais- sent sur Vassieux.

Pourtant, le lieutenant Gaudé dit :

— Je suis sûr que ce sont les boches. Je les reconnaiss aux jumelles. J'ai vu les croix gammées.

À midi, un jeune homme de Vassieux arrive tout mouillé, la chemise déchirée :

— Mes beaux sont à Vassieux !

— Pas possible !

— Où sont-ils, je les ai vus, ils m'ont tiré dessus. Ils massacrent tout.

Les gens s'inquiètent. Si les Allemands ont le dessus, nous les verrons dans quelques jours. Mais peut-être les F.P.I. seront assez nombreux et assez forts pour les les arrêter.

16. — Bataille de Vassieux

On se bat près de nous, dans le Vercors, depuis que les planquants ont attaqué à Vassieux. Le jour, on entend des rodomontades, des démoniaques.

Des agents de liaison descendent des crêtes, en sueur, tétanisé, promettent à peine le temps de boire et remontent, un morceau de pain à la main. Les avions arrivent de Chabeuil, se dirigent sur Vassieux, rossent un peu plus loin. Ils tournent, puis de nouveau : boum ! et ils s'en vont chercher d'autres boches.

La nuit, les avions s'arrêtent, mais au-dessus de Pont-Parva, le ciel est rouge et, de temps en temps, de grandes lueurs éclatent dans le ciel.

On se demande si les maquisards tiennent. Ils sont nombreux, mais mal armés. Pourtant, ils ont reçu des armes. Pourquoi qu'ils soient bien commandés ?

On s'attend à la fusillade sur la crête, mais rien. Les Allemands restent à Vassieux. Est-ce qu'on pourra les attaquer et les faire partir ?

15



17. — L'arrivée des réfugiés de Vassieux

Vers trois heures, quelques hommes de Vassieux descendent des bois. Ils ont le visage pâle, l'émotion, les traits tirés, les habits déchirés. Nous les regardons, nous nous faisons entrer dans la maison. Nous les questionnons sur ce qui se passe dans leur pays. Ils parlent et leur voix tremble, ils font de grands gestes car les entrails les éventrent. Ils nous

— Oui, quand les planquants sont arrivés, ils ont tout incendié le village et quelques fermes. Quand nous avons vu ça, on s'est enfui dans les bois.

— Nous y sommes restés huit jours, espérant toujours pouvoir empêcher quelques affaires. Heureusement, que le bombardement nous a avertis.

exemplaire d'une imprimerie Freinet en parfait état, comprenant l'ensemble des éléments qui ont permis à de petites mains de créer un journal ainsi qu'un lot de témoignages, dont les textes des élèves de 1947 se remémorant la bataille de Vassieux en 1944.

## Et demain ?

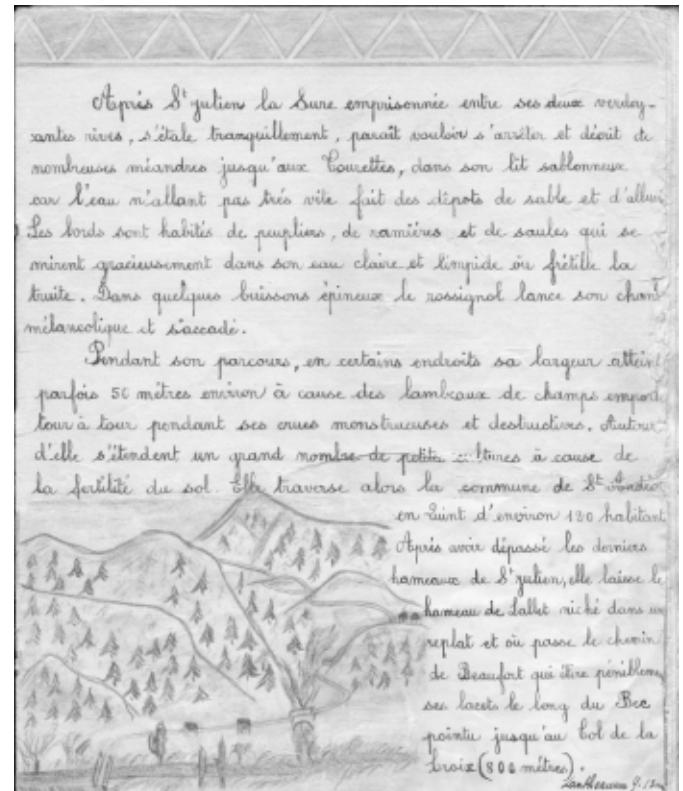
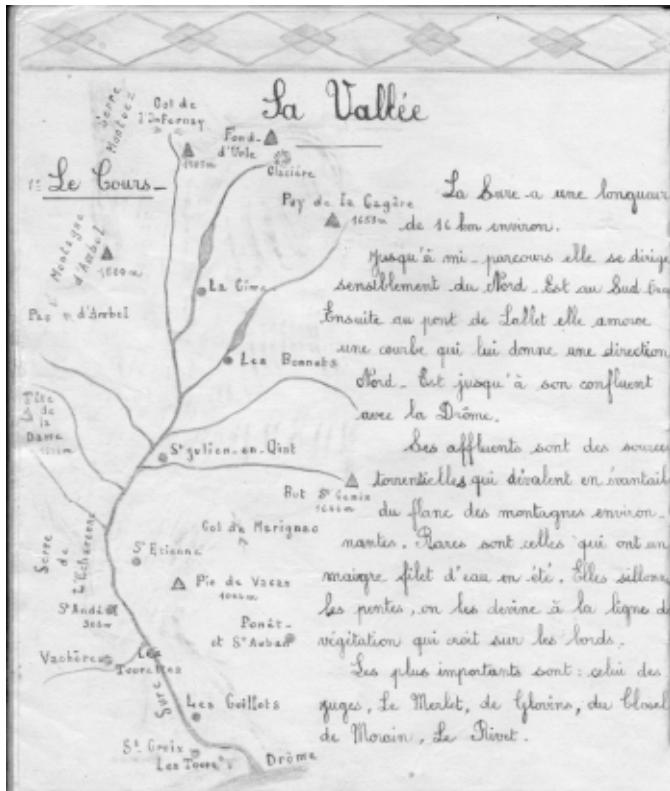
Bernard est décidé à garder intact et valoriser ce bout de la mémoire du village. Claire, institutrice à St Julien, propose aux enfants de l'école de travailler sur les affiches dites « d'élocution » (affiches mettant en scène des gestes de la vie

courante, sans commentaires écrits). L'école envisage également de remettre en vie régulièrement l'imprimerie Freinet.

Bernard a pris contact avec le musée de Die. Ils envisagent de créer ensemble une malle pédagogique comprenant l'ensemble du matériel d'imprimerie.

Et enfin, les documents – photos, films - trouvés et récoltés seront montrés en d'autres occasions, dont la période de Noël prochain. On vous y attend sans faute !

Jean-Claude Mengoni,  
avec la précieuse participation de Bernard Fort



## L'atelier d'imprimerie Freinet

La pédagogie portant le nom Freinet reprend au départ quelques techniques nées à l'étranger, en Allemagne notamment, et s'inspire du mouvement de l'éducation nouvelle. Élise et Célestin Freinet vont lutter pour changer le regard de l'école sur les élèves, jusqu'à se buter à un mur d'opposition face à l'éducation nationale et au mouvement fasciste. Ils fonderont alors leur école privée.

Célestin Freinet cherche un moyen de reproduire lisiblement les textes des enfants. En 1924, il découvre une petite presse de bois utilisant les mêmes caractères de plomb que les imprimeries professionnelles. Les caractères, rangés dans des "casses" sont placés côte à côte dans des "composteurs" pour former une ligne. Les dessins des élèves sont reproduits grâce au procédé de la linogravure. L'ensemble est encré et pressé manuellement.

Chaque enfant écrit un exemplaire destiné à l'impression et l'ajoute dans son classeur pour constituer le "livre de vie" de la classe.

Freinet se rend compte que l'échange avec d'autres classes serait encore plus stimulant : les enfants compareront leurs textes, se répondront. Après avoir lu les articles de Freinet, des instituteurs d'autres régions décident également d'opter pour l'imprimerie qui porte le nom de "Freinet" et échangent leurs publications. C'est ainsi que naît la correspondance scolaire et la revue "Enfantines".

## *Un moment hors du temps, à la découverte de l'école d'antan...*



## *Achats groupés, économies à la clé (ça rime!)*

Octobre et novembre ont été les mois des achats groupés chez Valdequint.

Voyez plutôt : 864 litres d'huile d'olives de Catalogne, 140 kg de châtaignes d'Ardèche D.O.C. dont la plupart épluchées chez le castanéiculteur, 100 kg de « parmesan » des Dolomites italiennes ont été commandés par les adhérents, grâce aux contacts de bénévoles de l'association.

Huile et châtaignes ont le label bio. Le fromage provient d'alpages où les vaches sont nourries exclusivement d'herbe et de foin. De bons produits assurément.



A des prix très serrés. Le bidon d'huile d'olive fruitée et bio revient à 30 €, soit 10 € / litre. Les châtaignes, préalablement lavées et séchées pendant plus de 2 semaines afin d'exclure les véreuses, sont vendues épluchées pas bien plus chères que le prix des fruits bruts vendus en grande surface. C'est d'autant appréciable qu'il s'agit d'un petit producteur bio qui se lance et a besoin de débouchés.

Alors, si vous avez un filon, n'hésitez pas à le partager. Parlez-en à Marie-Aude ou Maéna.

Seul préalable : s'assurer que la commande ne porte pas préjudice aux producteurs de la vallée et plus largement aux agriculteurs du Diois et de la vallée de la Drôme.

## APACH : une association pour nos aînés en EHPAD

Jeudi 18 Septembre, 14 h. Comme chaque jeudi, Denise m'attend patiemment devant la porte de l'escalier des Bleuets à l'EHPAD de Die (Les fleurs). Elle a préparé son petit sac avec son jeu de cartes et ses jetons pour notre rendez-vous hebdomadaire : la belote ! Je passe réveiller Lucette qui fait encore la sieste puis, pendant que cette dernière se pomponne, je file chercher Jacqueline dans la salle à manger des ombelles, au 2ème étage. Au passage, je salue les résidents dans les couloirs, prends des nouvelles de ceux que je commence à connaître. Aujourd'hui, le temps est magnifique... nous jouons sur la terrasse, pour profiter de l'air, du soleil et des arbres. Nous passerons deux heures ensemble à jouer. Les petites expressions rythment et égaillent le jeu : « cœur... qui n'en a pas meure » ; « Pique ma fille, tu seras mon gendre ». Une « capot » vient exalter la partie et nous entraîne dans des rires. Puis, arrive M. B, qui vient prendre des nouvelles de la partie et des joueuses comme chaque semaine.

Depuis septembre 2024, j'ai rejoint l'association APACH (Accompagnement et animation auprès des Personnes Agées du Centre Hospitalier du Diois). Au début, je savais juste que je voulais donner un peu de mon temps à nos aînés, mais ce que j'ai trouvé a été bien au-delà de mon imagination. Je ne vous dirai rien de mes bouleversements liés au contexte de fin de vie de nos anciens, de mes révoltes intérieures et des peurs que mes premiers jeudis m'ont générées... non, je ne vous en dirai rien. Je ne vous parlerai pas non plus de mes interrogations en imaginant ma propre vieillesse (même si celle-ci est encore loin devant moi). Je ne vous raconterai pas comment voyant la vie, parfois tenue par un fil, mon cœur s'est soulevé en pensant que mes joueurs pouvaient me quitter du jour au lendemain, non je ne vous dirai rien de tout ça car ce n'était que le couloir qui menait jusqu'au vrai sens de cette aventure APACH. Au bout du couloir se trouve une pièce, remplie d'êtres humains. Leurs corps ont certes vieilli, leur esprit s'est parfois égaré mais leur cœur reste celui d'un enfant qui s'émerveille. La gratitude qu'ils témoignent passe parfois par les mots, parfois par les larmes ou par un simple regard qui s'éclaire d'une lueur de vie. Cette gratitude est la rémunération du bénévole APACH et croyez-moi, elle vaut son pesant d'or.

Depuis 2011, l'association APACH œuvre pour concevoir, organiser et réaliser des actions de loisirs et d'animations et pour promouvoir la pratique d'activités diverses auprès de nos aînés des EHPAD de Die : Les Fleurs et Le Fil de Soi. Son but : améliorer la santé physique et morale des résidents et favoriser l'épanouissement de leur personnalité. Ainsi, sont proposés des ateliers hebdomadaires : contes et lecture, jeux de société, dessin, chants et chorale, recueil de mémoire des résidents, sortie au marché,

mais aussi des grandes animations ponctuelles comme le thé dansant, des sorties en biclou, des pique-niques, des festivités pour Noël etc.

Cet article a pour but de vous faire connaître APACH, et peut-être de vous donner envie de contribuer, à votre façon, aux actions pour nos aînés, que vous ayez ou non un proche placé dans un EHPAD à Die.



Il existe une multitude de possibilités de participer à ces belles actions :

- En faisant un don ou en adhérant à APACH pour apporter un soutien financier (adhésion annuelle : 12€) directement sur le site : [apachdie.fr](http://apachdie.fr) ou par courrier : Ass. APACH, Centre Hospitalier, Rue Bouvier 26150 DIE

- Si vous êtes élu sur votre commune, en soutenant la demande de subvention annuelle d'APACH. Un grand merci aux communes qui soutiennent déjà l'association.

- En donnant du temps ponctuellement (avec d'autres bénévoles ou animatrices expérimentées), pour venir danser au thé dansant (1 fois par mois), emmener des résidents au marché, accompagner une sortie en biclou...

- En offrant une compétence : par exemple, vous êtes musicien (amateur ou pro) et vous voulez offrir une évocation musicale à nos anciens. Toutes vos compétences, quelles qu'elles soient peuvent être porteuses pour l'association. Les compétences techniques pour le bon fonctionnement administratif, la communication etc. sont également précieuses pour APACH.

- En rejoignant un atelier hebdomadaire : nous cherchons du renfort sur plusieurs ateliers.

- En apportant un bout de printemps avec un bouquet de fleurs...  
Pour nous rejoindre, faire une proposition ou demander des informations complémentaires, vous pouvez nous contacter par mail : [contact@apachdie.fr](mailto:contact@apachdie.fr) ou par téléphone : 06 18 93 56 34 (Bénédicte Garcia, co-présidente APACH).

Que dire en conclusion si ce n'est qu'APACH, c'est bien plus que des animations, c'est sortir nos aînés de l'oubli, de la solitude, c'est leur redonner la place qui est la leur car ils sont notre passé, notre mémoire et notre avenir.

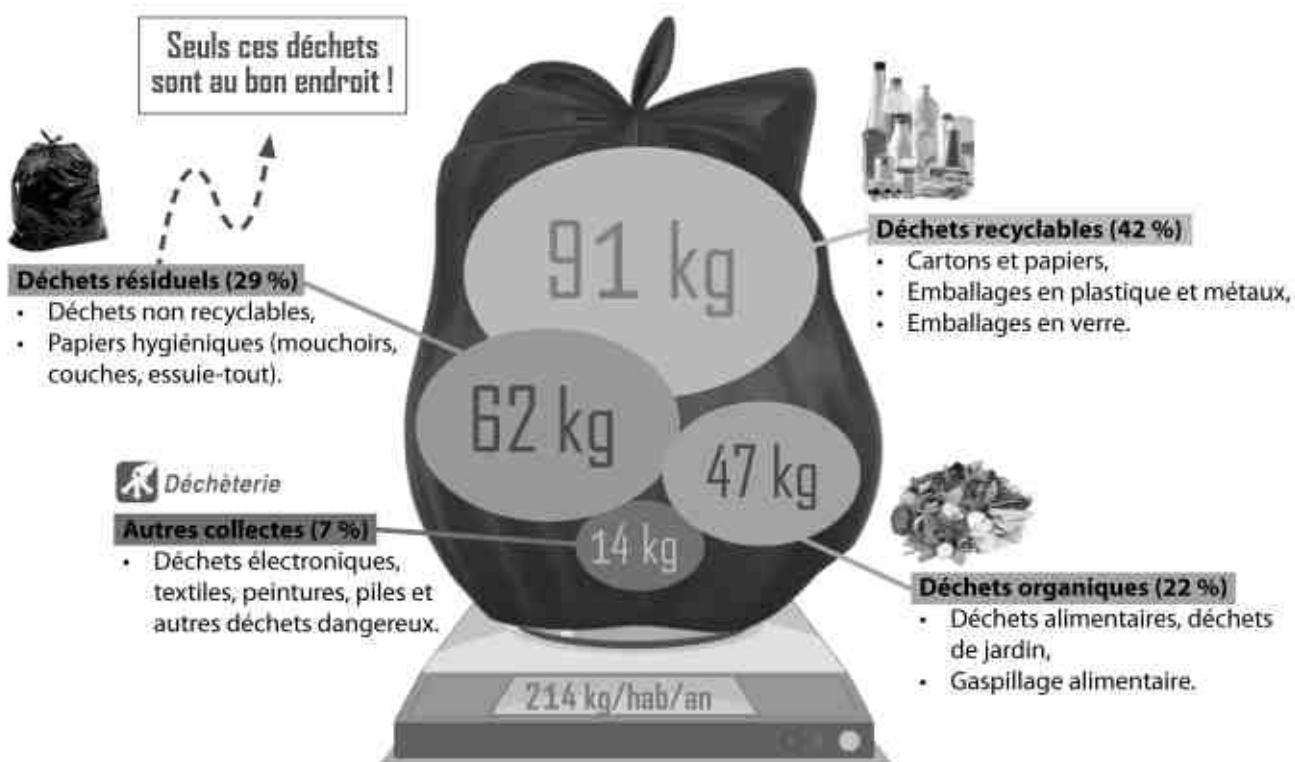
Apachement vôtre, pour APACH

**Gaëlle Faye, habitante de Saint-Julien**

## Déchets : on peut mieux faire !

C'est un fait malheureusement incontestable de notre société actuelle : nous produisons beaucoup (trop) de déchets. En effet, en Drôme-Ardèche (données SYTRAD\* 2022), nous produisons 214 kg par habitant et par an de déchets ménagers (sans compter ce qui est déposé dans le conteneur de tri ou en déchetterie). Voyons comment nous pouvons chacun faire mieux.

### Composition de la poubelle d'ordures ménagères résiduelles\*



\*Caractérisation MODECOM réalisée sur le territoire du SYTRAD en décembre 2022.

C'est un véritable enjeu pour notre société et nous pouvons tous agir à notre échelle. Les consignes de tri ont évolué ces dernières années, faisons le point sur les consignes actuellement en vigueur.

Tous les emballages se trient :

- Les emballages plastiques : bouteilles, flacons, tubes, pots, mais aussi les sacs, blisters, films plastiques
- Les emballages métalliques : canettes, papier alu, aérosol, capsules, barquettes...
- Les briques alimentaires
- Les papiers : journaux, prospectus, cartonnettes, emballages, courrier

Le tout dans le conteneur jaune, en vrac, non empilés, vidés mais non rincés (économisons l'eau).

Le verre se met dans le conteneur à verre.

Ainsi ces déchets pourront rejoindre les filières de recyclage.

Vous pouvez aussi réduire fortement le contenu de votre poubelle en faisant un compost avec vos déchets de cuisine.

Si vous avez un bout de terrain, vous pouvez demander un composteur individuel auprès de la Communauté de Communes du Diois au 04 75 22 29 44. En vallée de Quint, il y a un composteur collectif à Saint-Étienne et bientôt un à Saint-Julien.

Le reste (grands cartons, mobilier, déchets électroniques, matériaux, textile, peintures, piles...) va en déchetterie, dans les containers dédiés.

Une fois collectées, que deviennent nos ordures ménagères en Drôme-Ardèche ?

Elles sont apportées au centre de valorisation organique d'Étoile sur Rhône. Là, elles passent dans un gros fermenteur, qui permet de séparer les éléments compostables du reste.

Ceux-ci deviennent un compost utilisé ensuite par les agriculteurs. C'est pourquoi il est interdit de mettre ses piles, médicaments et autres produits chimiques dans la poubelle grise ! Les métaux ferreux et non ferreux seront triés. Les plastiques et textiles sont re-traités à Beauregard-Baret pour devenir des combustibles pour l'industrie (cimenterie, papeterie) ou pour alimenter des réseaux de chaleur, en substitution des énergies fossiles. Le reste est enfoui dans un site d'enfouissement, à Donzère ou à Chatuzange-le-Goubet. Ce sont des sites de plusieurs hectares, de grands casiers qui peuvent accueillir plusieurs dizaines de milliers de tonnes par an. Au site de Chatuzange-le-Goubet, il y a une unité de production de bio-

méthane depuis 2024. Ce sont des sites soumis à une forte réglementation, mais n'oublions pas que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Et que bien trier permet de diminuer le coût pour la collectivité.

Cet article ne prétend pas être complet et se focalise uniquement sur les déchets des particuliers.

Si vous souhaitez plus d'infos ou des informations sur les déchets spécifiques (amiante, polystyrène, déchets végétaux) ou les déchets professionnels, nous vous invitons à consulter le site <https://www.paysdiois.fr/vie-pratique/dechets/la-gestion-des-dechets/>

**Vous vous pensez incollable sur les déchets ? Voyons si vous réussirez ce quiz !**

## 1/ Où jeter les pots de yaourt ?

a/avec les ordures ménagères

b/dans le conteneur jaune

## 2/ Les mouchoirs en papier, je les mets ?

a/ dans le conteneur jaune (tri papier, métal, plastique) b/ au compost ou c/ dans les ordures ménagères

### 3/ Combien de canettes en aluminium finissent dans la bonne poubelle (métal) en France ?

a/93% b/51% c/26%

#### 4/ Où jeter les textiles qu'on ne peut plus porter ?

a/ dans la poubelle grise (ordures ménagères) b/en déchetterie (encombrants, DIB) ou c/ en déchetterie (en borne de tri)

### *Les bonnes réponses :*

1/ b. Depuis octobre 2021, tous les emballages plastiques se trient. En effet, les pots de yaourts, mais aussi les emballages tels que les barquettes de viande, les emballages de jambon, les films plastiques, vont dans la poubelle de tri.

2/ c. Les mouchoirs en papier, mais aussi les sopalin et autres lingettes vont dans les ordures ménagères. En effet, la fibre de papier a été trop transformée pour permettre un recyclage efficace. De plus, la présence de microbes, de saletés ou de substances corporelles rend impossible leur traitement dans les centres de recyclage. Il ne faut pas non plus les mettre dans les toilettes. Il peut être possible de mettre au compost des mouchoirs non blanchis, non parfumés et ... non contaminés. Au final, le mieux c'est aux ordures ménagères !

3/ b. Seuls 51% des canettes ont une seconde vie en France ! L'aluminium est recyclable à l'infini et son extraction est un vrai désastre écologique, c'est pourquoi il est primordial de recycler l'aluminium. Lorsque vous consommez des canettes, notamment hors domicile ou au snack, veillez à les mettre ensuite dans une poubelle de tri.

4/c. Vous pouvez les déposer dans les bornes dédiées à la déchetterie de Die, même tâchés ou dégradés à condition qu'ils y soient déposés lavés et séchés dans des sacs étanches afin d'éviter leur moisissure avant collecte. Mais avant cela, pensez à la seconde vie pour ceux qui sont encore en bon état. En effet vous pouvez les donner à une recyclerie (Aire trésor à Die) ou un espace de gratuité (16 rue Emile Laurens à Die), les revendre en vide-grenier ou sur un site de revente d'occasion.

Marie-Aude Cornu, coordinatrice de Valdequint

## **L'avenir de la mobilité rurale est-il dans le VELIs ?**

Depuis quelques années, les "VELIs" apparaissent dans le paysage français. Pas vraiment encore en pays Diois... Je mets toutefois ma plus belle cravate en jeu : 2026 verra apparaître plusieurs de ces engins non identifiés en bord de Drôme !

Sobres, légers, électriques, ces petits véhicules intriguent autant qu'ils peuvent séduire. Mais il est vrai, qu'à l'heure des SUV de 2 tonnes, on peut regarder ces engins avec un sourire narquois et juger "fadas" ceux qui les trouvent "modernes".

Ni tout à fait vélos, ni tout à fait voitures, les véhicules électriques légers intermédiaires - ou vélis - ouvrirraient-ils une nouvelle voie dans le paysage de la mobilité en zone rurale ?

### **Alors, c'est quoi ces fameux VELIs ?**

Les Véhicules Légers Intermédiaires sont des véhicules électriques dont l'ambition est d'être nettement moins coûteux à l'usage et plus durables qu'une voiture standard – car recyclables à l'infini. Également dix fois plus réparables, beaucoup plus légers (la plupart des Velis font moins de 250 kg), plus simples et plus efficents. Ils peuvent rouler à 25 km/h, 45 km/h ou encore 90 km/h. Avec une masse cinq à vingt fois inférieure à une voiture classique, ils emportent moins de batteries et nécessitent dès lors moins de matières premières lors de la construction.

Il me semble qu'ils constituent une proposition réaliste et généralisable pour se déplacer au quotidien rapidement et à moindre coût, surtout dans notre milieu de moyenne montagne, où les alternatives à la voiture individuelles sont rares.

### **600 kg...**

C'est le poids maximum des VELIs. Si la Citroën 2cv (575 kg) était encore fabriquée, elle serait désignée comme quadricycle et rangée parmi les Véhicules Légers Intermédiaires et non plus parmi les voitures.

### **1500 kg pour transporter en moyenne 1,1 personne...**

L'autosolisme lourd est-elle une fatalité ? Dans une voiture thermique transportant 1 personne, seuls 6% du poids du véhicule s'avère réellement nécessaire à l'usage demandé. 94 %

de "poids mort" donc. Peut-être y-a-t-il moyen de l'éviter. Le covoiturage est une piste. Un véhicule léger en est une autre, par exemple comme seconde voiture.

### **Ma voiture du quotidien peut rouler à 200 km/h ? Waouh... Et alors ?**

Entre 50 et 55 km/h : c'est la vitesse moyenne pratiquée sur le territoire du Diois. Bien que la limitation soit souvent de 80 km/h, la vitesse moyenne est bien plus basse en raison des nombreux virages, des dénivélés importants, de la présence de villages, des routes étroites ou sinuées, de la saisonnalité, des zones 30 ou 50...

### **3€ ou 40 ct€ ?**

Un aller-retour vers Die coûte entre 3 et 4 € avec une voiture thermique. Pour qui travaille ou se rend tous les jours de la semaine à Die, cela représente un budget de 600 à 800 € par an.

Y aurait-il un moyen d'épargner quelques centaines d'€ ? Et par la même occasion de polluer moins ?

### **Tentatives d'innovations de fadas bobo-écolos ?**

On voit une explosion d'entrepreneurs qui tentent de développer un tel engin (J'adore Airnam, véhicule gonflable qui se transporte dans un (gros) sac). Mais pas que. Les grands constructeurs s'y mettent. Pour preuve, Renault et sa Mobilize Duo, Fiat et son Topolino...

Alors comme disait (presque) mon arrière-arrière...-arrière aïeul : VENI, VEDI, VELI ?

VELI ? Oui, si l'État associe les véhicules légers aux CEE (Certificats d'économie d'énergie).

**Jean-Claude Mengoni**



*A ne pas manquer : la projection de « La nouvelle aventure mobile » dans le cadre d'Un mois de décembre pas comme les autres.*

*A regarder sur youtube : Documentaire « Véli : un avenir possible pour la mobilité du quotidien ? »*

# Balade en Archi

## *C'est pas si simple que ça !*

Balade en archi, balade en archi. Comme si c'était une sinécure de se balader en archi aujourd'hui.

Le doute règne. Pour moi, l'archi cela a toujours été de créer un espace de vie dans lequel on soit à l'aise. Qui permet d'habiter en échangeant, dialoguant, naturellement avec l'environnement. Comme lorsqu'on rentre dans un groupe. On prend des précautions, on respecte, ce qui n'empêche pas des désaccords, des oppositions. Mais on n'est pas tout seul. Dès fois, la mayonnaise prend, on ressent une harmonie, cela a à voir avec la musique, la poésie. On n'est pas loin de l'art, les émotions peuvent venir.

On ressent tout ça, non, quand on se promène dans la vallée de Quint ? Tout sonne juste, la position des hameaux dans le paysage, la qualité toute simple des constructions qui se côtoient, s'entraident les unes avec les autres, se relient par des murets, des passages... Une vraie conversation tranquille qui traverse le temps jusqu'à aujourd'hui. Où l'on peut encore s'inscrire dans cette continuité : les matériaux, les ouvertures, les volumes etc... On réglemente même pour que les codes de langage se poursuivent et se transmettent. Pour que rien ne change, ou très doucement.

Et puis cette déflagration, qui nous frappe tous, du réchauffement climatique, de l'épuisement des ressources, sans compter l'accélération des technologies, l'IA (mais que fait l'âne ? IA !, IA !).

Qui nous frappe tous dans notre façon d'être ensemble. Où l'on ne sait plus quoi penser. Où l'on veut plus de collectif et plus de bien être individuel. Où tout est remis en question, car quand même, pourquoi en est-on arrivé là ? C'est la faute à tout le monde : A la science, aux institutions, à la technologie, aux politiques, aux règlements cause des dérèglements... Ouh là là !

Il est vrai que ce qui se passe dans le monde ou en France ouvre des questions béantes. Effectivement, comment en est-on arrivé là ? Envie de tout jeter par-dessus bord. Il est vrai que pour ce qui concerne nos balades en archi, le sujet risque bientôt de ne pas être comment dialoguer avec le passé mais plutôt comment, vite, vite, aborder la transition.

Il faudra bien penser protection solaire, isolation thermique, économie des ressources, stockage de CO<sub>2</sub>, plutôt bois que béton, plutôt petit que grand, plutôt énergie renouvelable qu'énergie fossile. Plutôt réhabiliter que construire, plutôt réemployer qu'acheter.

Il faudra bien du coup accepter un changement de paradigme. En archi, mais sûrement bien au-delà, mais c'est une autre question.

Pour ma part cela peut être radical (en archi en tout cas), mais sans perdre de vue que cela ne peut être qu'ensemble. Et l'on a commencé depuis une vingtaine d'années à voir ces essais passionnants mais qui interrogent : d'une maison verrière à Vachères, d'une tour escalier en bois à Ribièvre, d'une ancienne bergerie dont la couverture se couvre de panneaux solaires, de maisons à ossature bois et paille, toutes vitrées en cours de construction à Saint-Etienne, de toutes petites habitations en bois ou autres que l'on voit émerger de ci de là ; sans parler de ces constructions illégales qui fleurissent sans prévenir.

Je trouve passionnant tous ces essais. Ouf, on se prend en main. Mais je n'abandonne pour autant pas, au contraire, ce qui m'a porté dans mes balades en archi. Faire ensemble, donner du sens, ne pas se replier sur soi. Faire confiance, à la musique, à la poésie, à l'imagination. Comment être ensemble. Comment (se) parler, comment (s') écouter. Comment inventer, réinventer.

Cela oblige à un peu de lyrisme. Ne pas avoir peur du ridicule. Ne pas avoir peur. Ni de l'autre, ni du changement.

Paradoxalement, cela peut conduire à plus de règles en commun, que l'on s'empressera de questionner. En ce sens le PLUi, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, est un bel outil en train de se mettre en place qui donnera encore un peu plus de sens et de matière au vivre ensemble dans le Diois.

**Bruno Robinne**





Ribièvre - Bruno Robinne

## **Le Plan d'Urbanisme Intercommunal du Diois**

### **C'est quoi ce truc ?**

Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle du groupement de la Communauté des Communes du Diois (CC Diois) traduit un projet global d'urbanisme qui détermine les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.

Ce document doit déterminer une utilisation économe des espaces naturels et agricoles tout en prévoyant des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction des besoins en matière d'habitat, d'équipements publics, d'activités économiques, commerciales ou touristiques, de sport... Il doit également préserver le patrimoine, les milieux naturels et les paysages. Ce type de projet transcrit sur un périmètre donné, en l'espèce sur l'ensemble des 50 communes membres de la Communauté des Communes du Diois (CCD), les dispositions du code de l'urbanisme.

Le dossier de PLUi est composé de 3 documents principaux :

- Le Diagnostic du Territoire et l'Etat Initial de l'Environnement qui dresse un état des lieux sur différents thèmes : la population, les services à la population, le logement, l'agriculture, les activités économiques dans leur différentes composantes (industrie, artisanat, commerce), espaces naturels...

- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) pour lequel le document affiche 3 grands axes de développement :

- Accueillir de manière équilibrée une population à l'année
  - Vitaliser le tissu économique local
  - Valoriser les ressources locales dans une recherche de proximité sans altérer les espaces à enjeux de préservation

- Le dossier réglementaire qui est constitué d'un règlement graphique définissant les zones urbanisées constructibles (U), les zones à aménager avant de construire (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles (N)

Le dossier est également constitué de nombreuses annexes. Le dossier complet est disponible sur le site de la CCD :

[www.paysdiois.fr/actualites/arret-du-plui/](http://www.paysdiois.fr/actualites/arret-du-plui/)

Les habitants de la vallée peuvent consulter le dossier papier du 3 novembre au 3 décembre 2025 à la Communauté des Communes du Diois, 5 place Jules PLAN à Die aux heures d'ouvertures habituelles.

Au-delà des principes généraux et de manière pratique, le projet doit intégrer trois éléments incontournables. La gestion actuelle et future de la ressource en eau avec 122 sources actives qui alimentent les 95 réseaux d'eau potable

communaux représentant près de 500 km de linéaire pour distribuer de l'eau potable. La capacité des communes à traiter les eaux usées avec pour le territoire Diois, 53 stations de traitements des eaux usées (STEP) en service gérées par les communes et les 18 STEP communales en projet sur le territoire. Enfin, une autre donnée importante pour la délimitation des zones constructibles est la prise en compte des risques : inondations, feux de forêt, gonflements, retraits des argiles, éboulement de blocs rocheux, afin de préserver les populations et les constructions.

### **Qui décide pour le PLUi ?**

En 2017, les communes du Diois ont décidé de transférer la compétence Planification à la CCD pour établir un document d'urbanisme couvrant toutes les communes du territoire. Cette volonté conjointe de travailler de concert sur un projet partagé tenant compte des caractéristiques des communes a fait l'objet de nombreuses réunions de concertation entre élus mais aussi la population avec 21 réunions publiques dont 3 sur la Vallée.

Les conseils municipaux d'une part et le conseil communautaire d'autre part ont validé chaque partie du dossier au fur et à mesure de leur élaboration. A ce jour le projet de PLUi est dit « arrêté ». Mais cela ne signifie pas que le dossier est approuvé et validé.

Il doit faire l'objet d'avis favorables de plus de 30 institutions dénommées Personnes Publiques Associées (PPA). Il s'agit notamment des différents services de l'Etat, du Département, de la Région, les Chambres d'Agriculture, du Commerce, de l'Artisanat, les Parcs Naturels du Vercors et des Baronnies, les Communautés de Communes voisines du Diois.... et de la Commission Départementale de la Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers. Leur rôle est de s'assurer que le projet respecte différentes politiques publiques avec lesquelles il doit être compatible : Loi Montagne, constructibilité limitée, Schéma Régional d'Aménagement du Territoire, Schéma Régional de Cohérence Ecologique, Chartes des Parcs Naturels Régionaux, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Drôme, Schéma Régional des Carrières et autres législations comme notamment les objectifs nationaux de réduction de l'étalement des constructions sur les terres agricoles et naturelles issues de la Loi Climat et Résilience de 2021.

Le dossier complété des avis des PPA sera soumis à enquête publique qui se déroulera du 3 novembre 2025 au 3 décembre 2025. Les habitants de la vallée de Quint peuvent consulter sur cette période le dossier et faire part de leurs observations aux adresses suivantes :

[www.registre-dematerialise.fr/6779/](http://www.registre-dematerialise.fr/6779/)

ou à l'adresse électronique :

[enquete-publique-6779@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-6779@registre-dematerialise.fr)

Le commissaire enquêteur assurera deux permanences sur la vallée pour recueillir les observations du public :

- Sainte Croix – mairie – le vendredi 14 novembre de 14h00 à 16h00

- Saint-Julien-en-Quint – Salle des Fêtes – le jeudi 27 novembre de 14h30 à 16h30

Toutefois les habitants peuvent aussi le rencontrer sur les permanences organisées dans les locaux de la CC Diois :

- Samedi 29 novembre de 10h00 à 12h00
- Mercredi 3 décembre de 9h00 à 12h00.

### **Qu'est ce qui va changer dans les communes de la Vallée ?**

Après l'enquête publique, la Communauté des Communes du Diois disposera des avis des personnes publiques et remarques issues de l'enquête publique. La Conférence Intercommunale des Maires devra décider des suites à donner aux observations. Le dossier entrera alors dans sa phase de préparation de l'approbation par le Conseil Communautaire du 26 février 2026.

Une fois le projet approuvé les communes de Saint-Andéol, Sainte-Croix, Saint-Julien-en-Quint et Vachères-en-Quint disposeront chacune d'un plan de zonage définissant les Zones Urbaines, à Urbaniser, Agricoles et Naturelles avec un règlement écrit associé. Cela permet aux habitants dans le cadre de leur demande d'autorisation d'urbanisme d'avoir une règle écrite en lieu et place des dispositions du Règlement National d'Urbanisme. Les cartes communales de Saint-Andéol et de Sainte- Croix seront abrogées par le Préfet du Département.

Enfin, les maires de chacune de nos communes délivreront les autorisations d'urbanisme au nom de leur commune.

A ce jour, les habitants des communes de Saint-Julien et de Vachères ont leur demandes d'urbanisme gérées par le Préfet.

L'entrée en vigueur du PLUi placera donc toutes les communes du Diois comme gestionnaire de l'urbanisme sur leur territoire. Il est à noter que sur 50 communes seulement 19 communes disposent d'un document d'urbanisme. Ce qui signifie que 31 communes sont sous l'autorité du Préfet du Département pour la gestion des autorisations relatives au droit des sols : permis de construire, déclarations de travaux...

### Le PLUi c'est pour la vie ?

Oui et non ! OUI car ce document (et ses futures évolutions) servira de cadre de référence pour la gestion de l'urbanisme sur l'ensemble du territoire Diois. NON car c'est un document dynamique. Il pourra évoluer au fil du temps via des modifications ou des révisions. Évolutions qui viseront à prendre en compte une nouvelle

réglementation nationale ou des demandes des communes. Pour gérer ces aspects, le code de l'urbanisme impose une évaluation du PLUi tous les 3 ans et organise la gouvernance à travers un débat obligatoire annuel en conseil communautaire sur la politique de planification (L 5211-62 du Code Général des Collectivités Locales). Les initiatives d'évolutions relèvent du Conseil Communautaire ou peuvent être à l'initiative d'un maire d'un commune (L 153-45 du Code de l'Urbanisme). Il s'agit donc d'un document qui ouvre sur une gestion décentralisée de l'urbanisme et ses évolutions dans le temps dans le respect toutefois de la législation nationale applicable.

**Bruno ROBINNE**  
avec le concours des services de la  
communauté des communes du Diois



# Planter une graine...



## *Un an aux Jardins Nourriciers : cultiver ensemble, grandir ensemble*

### **Respirer... et biner !**

Un an déjà aux JN... et quelle aventure ! Chaque semaine, j'ai la joie de plonger les mains dans la terre, de sentir la vie vibrer, de voir les légumes pousser et s'offrir. C'est un grand apaisement : une manière de ralentir, retrouver un rythme plus naturel, être présente à ce qu'il se passe sous mes yeux. Pour moi, c'est chaque fois une bouffée d'oxygène qui me ramène au réel, à la nature et au temps qui s'écoule simplement.

### **On se marre autant qu'on sarcle**

La dimension collective m'anime tout particulièrement. On partage nos forces, nos idées, et les discussions passent d'un sujet à l'autre au rythme des plantoirs. Ensemble, on trouve des solutions aux difficultés, on s'entraide face aux problèmes techniques et on gère les dépenses. C'est un apprentissage mutuel : chacun apporte son expérience et l'ensemble en sort enrichi.

### **Organisation sans prise de tête**

La structure est claire et bien organisée : les décisions se prennent collectivement, les tâches se répartissent et la lourdeur d'un potager en solo disparaît. Cela demande une implication régulière, mais les absences liées aux vacances ou aux imprévus sont compensées par le groupe. J'aime cette souplesse : je viens quand je peux, je m'absente si besoin, et rien ne se perd.

### **Des légumes savoureux et variés**

Chaque semaine, je repars avec un panier débordant de légumes cultivés en bio, dans le respect du vivant. Le goût des tomates, du basilic,... est incomparable : j'ai redécouvert des saveurs dont je ne me lasse pas. Ce n'est pas seulement un panier : c'est ce que nous produi-

sons ensemble, pensé pour notre santé et pour celle de la planète.

### **Viens planter ta graine avec nous !**

L'année prochaine, nous espérons accueillir de nouvelles mains, de nouvelles voix, de nouveaux élans. Si l'envie vous prend de cultiver autrement, de découvrir le plaisir de jardiner ensemble et de joindre vos gestes aux nôtres, les JN vous ouvrent grand leurs rangs. Contactez-moi au 06 51 15 73 24 et venez mettre les mains dans la terre avec nous !

### **Le bonus multigénération**

Voici les mots de Lysea, une jeune jardinière : « Depuis que ma maman m'a dit qu'on allait participer aux JN, j'étais contente, parce que j'aime mettre les mains dans la terre et encore plus le faire avec d'autres ! Au jardin, je rigole bien et on peut s'entraider. J'aime prendre des photos de plantes et de fleurs, et j'ai adoré suivre nos légumes, les voir grandir en sachant que c'est nous qui les faisons pousser. Parfois on vient quand il n'y a presque personne, parfois quand on est nombreux : c'est bien de pouvoir choisir entre un moment tranquille ou quand c'est animé avec plein de monde. À la fin des récoltes, j'aime aider à faire les paniers et voir le nôtre se remplir de bons légumes que je peux croquer tout de suite. Cette année, les premières graines de pastèque n'ont pas pris, mais la seconde tentative en godets a réussi : c'était une merveille de voir les plants pousser, puis les fleurs et enfin les bébés pastèques. J'aimerais que des personnes de tous âges viennent partager avec nous ce plaisir de voir pousser de si beaux légumes. »

**Orianne, avec la participation de Lysea**

## Quelques histoires de semences potagères dioises...

Depuis que les humains sont agriculteurs, les semences des plantes cultivées ont été produites au sein des fermes, et la production et l'échange de semences a fait partie intégrante des activités agricoles. C'est seulement avec l'industrialisation de l'agriculture que le développement de la sélection végétale en laboratoire et la mise en place d'un commerce semencier ont transformé ces semences, les rendant des commodités divorcées des lieux où poussent les plantes qui les produisent (1).

Quand et comment se sont déroulées ces transformations qui ont complètement réorganisé notre relation aux semences cultivées, cette panoplie de graines qui est le trousseau de clés de notre alimentation ? Quelles pratiques et souvenirs perdurent de l'autoproduction de semences dans notre petit coin du monde ?

Au cours de l'année dernière, j'ai cherché à comprendre ces questions en partant à la rencontre d'anciens dans le Diois et le Vercors, qui m'ont partagé leurs souvenirs des méthodes d'approvisionnement de semences dans l'après-guerre. On m'explique que les semences potagères s'achetaient déjà dès la sortie de la Seconde guerre mondiale. Les graines et les plants potagers pouvaient être procurés lors de foires ou de marchés dans les villages, mais aussi par le biais de marchands ambulants qui passaient. Une habitante de Vassieux-en-Vercors me raconte :

*« Pour les potagers, il y avait des marchands de graines – ils appelaient ça – ils venaient sur la place une fois par an, un dimanche matin, ou un samedi, je sais plus... Ils avaient des graines de carottes, de betteraves, de colverts. Et c'est des gens qui venaient du Royans, de la région de St Marcellin je crois, et qui vendaient. »*

Les achats de graines se faisaient aussi par courrier, avec les catalogues des firmes semencières telles que Fabre ou Vilmorin. A Boulc, les parents d'une personne interrogée avaient le catalogue Fabre et faisaient une commande groupée avec la famille de l'oncle, pour les plantes à bulbes et les betteraves fourragères. Une habitante de la vallée de Quint précise que la

commande était envoyée par courrier, et les graines étaient à leur tour expédiées par la poste.

Ces témoignages indiquent que le commerce semencier était donc déjà bien installé dans le Diois et le Vercors d'après-guerre. Néanmoins, des souvenirs de semences multipliées au sein des fermes font surface au fil de mes conversations avec les personnes enquêtées. On retrouve une pratique d'autoproduction de semences dans certains foyers diois, principalement de plantes annuelles, plus faciles et rapides à multiplier que les plantes bisannuelles. Ce sont des semences de courges et de légumineuses (haricots, pois chiches, fèves et lentilles), mais aussi des échalotes et des pommes de terre, qui sont multipliées de saison en saison dans les fermes de la région (2).

Les méthodes de sélection des semences sont plus ou moins précises selon les foyers, et le terme de "sélection" lui-même est souvent compris comme une pratique qui s'opère seulement dans les laboratoires scientifiques, et non pas dans les potagers. Plutôt que de sélection, on parle de "garder" ses graines. Dans une famille dioise, des portes-graines étaient choisis parmi les cultures de salade. « *C'est deux, trois jolies salades qui montaient, et puis tu ramassais la graine* », m'explique un ancien. Pour les courges, qui se croisent facilement entre variétés, un habitant de Marignac se souvient : « *Elles étaient toutes les mêmes courges dans un pays, dans un quartier. Tout le monde faisait de grosses courges.* ». Sa femme précise que le risque de croisement n'était pas donc présent : « *C'était la même variété... Ça restait la même courge* ».

Dans le Diois et le Vercors d'après-guerre, les semences sont aussi échangées au sein des familles et des quartiers, et parfois même entre communes.

C'est le cas de la pomme de terre. Nombre d'enquêtés me disent qu'ils allaient chercher leur semence de pommes de terre dans d'autres lieux, souvent à plus haute altitude. Cette pratique est aussi relatée par les ethnobotanistes Lagarde et

Marchenay dans leurs enquêtes menées dans les Hautes-Alpes dans les années 1980, qui écrivent que les paysans allaient "chercher les meilleures semences le plus haut possible" (3).

Les semences dans le Diois et le Vercors se gardent et s'échangent, et progressivement au fil du 20ème siècle, se perdent. Ces pertes s'opèrent à travers des pratiques agricoles et alimentaires qui changent. Par exemple, les grosses courges dont nombreux anciens se souviennent étaient cultivées non seulement pour l'alimentation de la famille, mais aussi celle des cochons, qui étaient présents dans la plupart des foyers ruraux de la région. Dans un nouveau contexte socio-économique où les cochons disparaissent, la culture de ces courges a donc moins de sens. Quant à la pomme de terre de Beauvais, la variété la plus cultivée dans la Drôme dans la première moitié du 20ème siècle, elle est aujourd'hui quasiment plus cultivée (4). Un des soucis principaux de cette pomme de terre est son aspect bosselé, qui nécessite plus de temps d'épluchage que les variétés lisses qui l'ont supplante, comme nous l'explique une ancienne de Vassieux :

*« C'était une pomme de terre un peu spéciale, elle était pleine de trous... C'est pour ça qu'elles ont été abandonnées ces pommes de terre, elles passaient pas à la machine à éplucher. »*

La Beauvais demandait donc une main d'œuvre disponible à l'épluchage, un rôle souvent tenu par les anciens au foyer, comme me raconte un enquêté :

*« Le problème de la Beauvais, c'est pour y trier, avant, la grand-mère elle faisait ça. Tous les soirs, elle traitait ses patates. [...] Quand ils font rien, les vieux, ils font la soupe... Et ben, elle épluchait ses patates. »*

Parfois les pertes de semences sont choisies - on décide par exemple de cultiver un haricot mieux

adapté à la congélation - mais parfois, elles sont accidentelles. Un enquêté me décrit la perte de lentilles multipliées depuis des générations au sein de sa famille :

*« J'ai dû arrêter en 87 ou 88. Je les avais ramassées à la fau. On avait pas le temps de les battre... J'ai un collègue avec une moissonneuse-batteuse qui était là. Il dit, tu sais quoi, on va nettoyer totalement la moissonneuse-batteuse, les salles de relevage.. On a soufflé, tout ça. On les a passées, ça a trié, mais y avait des grains de blé, des grains d'orge dedans, qui étaient restés ! On avait bien nettoyé, mais... C'est de là que ça s'est tout perdu. Je voulais pas semer et me mettre à trier les grains. »*

Le sort des semences dioises et vertacomi-coriennes relate en quelque sorte les mutations du monde agricole de l'après-guerre, où la modernisation de l'agriculture entraîne la disparition du système de polyculture-élevage et des pratiques de culture, transformation et confection de plantes potagères, possibles au sein de foyers multigénérationnels et multi-espèces (5).

En examinant ces histoires, quelles perspectives peuvent-elles amener aux chemins des possibles qui se profilent aujourd'hui devant nous ? Avec les dérives de l'agriculture industrielle, la perte massive de la biodiversité cultivée et les défis de production dans une époque de plus en plus marquée par les dérèglements climatiques, quels rapports voulons-nous entretenir aux graines qui nous nourrissent ?

Si vous avez des souvenirs de multiplication de semences ou de variétés cultivées anciennement dans la vallée de Quint, n'hésitez pas à me contacter : smplanel@gmail.com

**Sylvie Planel**

(1) : Bonneuil, C. et F. Thomas. 2012. *Semences : une histoire politique*. Paris : Editions Charles Léopold Mayer.

(2) : Planel, S. 2025. "Histoire des variétés potagères en Diois-Vercors : l'exemple de l'escarugne". *Chroniques du Diois*.

(3) : Marchenay P et M-F Lagarde. 1987. *A la recherche des variétés locales de plantes cultivées : Guide méthodologique*. Paris : Museum national d'histoire naturelle.

(4) : Archives départementales de la Drôme, Côte, 6M 859. Desmoulins, A. 1933. *Monographie agricole du département de la Drôme*.

(5) : Chevallier, D. 1981. *Des villages et des ronces : le canton de Chatillon en Diois face au changement*. La Bégude-de-Mazenc : Éditions Curandera.

# Vallée sauvage...

## Le retour des vautours

Au premier plan, les tuiles humides du village. Au deuxième plan, un versant de pins et de chênes éclairé de ci de là par des érables tellement jaunes cette année. Dans le ciel, une troupe de vautours traverse avec peine la vallée. Deux d'entre eux se détachent du groupe et gagnent l'aplomb du grand pierrier de l'Infernet avant de décrire des cercles, comme pris dans un tube aux frontières invisibles, gagnant rapidement de l'altitude et dépassant maintenant le sommet des falaises. Lorsqu'ils sortent de leur ronde, ils se placent l'un au-dessus de l'autre, jusqu'à presque à se frôler et maintiennent quelques minutes cette figure instable. C'est la fin de l'automne et le début des parades.

C'est beau, c'est émouvant. Depuis combien d'années les falaises de Font d'Urle et d'Ambel n'avaient pas accueilli dans leurs replis la longue et laborieuse reproduction du Vautour Fauve ? Au début du XXème siècle, ils ont disparu, enfin ils ne se sont pas évaporés, l'humain les a exterminés. Il aura fallu plus d'un siècle et un programme de réintroduction conjoint à plusieurs massifs dont celui du Vercors (88 individus relâchés entre 1999 et 2008 au col du Rousset) pour que la vallée de Quint accueille à nouveau cette espèce. Depuis 2 ans, sur des vires au Pas de la Ferrière, sur la



grande paroi de Baume Rousse et sous l'arête des Teulières, au cœur de l'hiver, une quinzaine de femelles déposent chacune un œuf unique. La neige, le vent, le froid ne décourage pas les parents qui se relaient pour le garder au chaud. Quand l'un patiente, le ventre vide, seul au milieu des grandes falaises de Font d'Urle, l'autre arpente un territoire immense à la recherche de nourriture. Mais celui-là n'est pas seul dans sa quête. En vol, dispersés, mais à portée de regard les uns des autres, ils avancent comme un seul individu aux yeux démultipliés. Lorsque l'un d'entre eux pense avoir déniché une carcasse, une vraie, belle et bien morte et suffisamment grosse, il descend et son vol alerte, de proche en proche



Vautour prêt à se poser



Un gypaète

tous les vautours du secteur, parfois éloignés de plusieurs dizaines de kilomètres. C'est alors la curée, la foire d'empoigne, en quelques minutes chaque vautour fauve rempli estomac et jabot d'un kilo et demi de viande plus ou moins fraîche. D'aériens, ils deviennent si gauches, presque comiques. Ne reste plus alors que de la peau et des os au milieu de la prairie. De quoi faire le bonheur des vautours moines, des vautours percnoptères et du gypaète barbu : la guilde des nécrophages.

Éboueurs des montagnes, ils recyclent chaque corps, l'avalant jusqu'aux os, transformant la mort en énergie pour poursuivre leur vol.

Une cohabitation millénaire entre monde de l'élevage et vautours qui s'organise de nos jours par la création de placettes d'équarrissage sur lesquelles sont régulièrement déposées des carcasses provenant d'élevages locaux. Un équarrissage naturel !

Les parades, le rechargement du nid, 55 jours d'incubation, 120 jours de soins au poussin à l'aire avant son envol et encore quelques semaines d'accompagnement pour lui transmettre les rudiments de la vie de vautour... et il est presque temps de se relancer dans une nouvelle reproduction. En 2025, environs 175 couples de vautours ont débuté une reproduction sur le Sud du Vercors.

Depuis la colonie historiquement la plus importante dans le cirque d'Archiane (une cinquantaine de couples à l'heure actuelle), l'espèce essaime et colonise de nouvelles falaises dont celles de la vallée de Quint. Plus d'un siècle d'attente pour les voir à nouveau emprunter l'encoche de porte d'Urle et faire glisser leurs ombres immenses sur les parois du Cirque.

Et combien d'années encore avant l'installation d'un couple de gypaètes dans Quint ? En 2020, des jeunes enfants d'agriculteurs membres de l'association « Graines d'Éleveurs du Vercors » réalisent un rêve un peu fou : lever les fonds et organiser eux-mêmes le lâcher de deux jeunes gypaètes barbus sur la commune de Châtillon-en-Diois. Et ils ne sont pas les seuls.

Depuis 2010, 21 autres gypaètes ont été relâchés sur le massif du Vercors dans le cadre d'un programme de réintroduction à l'échelle européenne. Mais ce n'est que récemment que les efforts commencent à se matérialiser : depuis 2022, après plus d'un siècle d'absence, deux couples d'oiseaux ont pris leurs habitudes sur les versants du Glandasse, marquant ainsi un nouveau chapitre pour le retour de l'espèce dans le Vercors.

Alors, pourquoi ne pas imaginer qu'un jour, le grand "casseur d'os" choisisse la vallée de Quint ?

**Marta Sostres**

# La Feuille de Cha'Quint

Un Haut-Savoyard déteste qu'on le confonde avec un Savoyard, ça correspond précisément à la définition scientifique d'un citoyen de cette contrée haute en couleur l'été, haute en nuances de blanc l'hiver, basse de marée toute l'année, si bien qu'un géographe qui ne s'intéresserait ni à l'histoire, ni aux sciences sociales en général, hésiterait à la ranger à l'intérieur des frontières de la France. Il faut beaucoup d'indulgence pour fermer les yeux sur une telle négligence. Et de l'indulgence, j'en voudrais aussi de la part des lecteurs, rapport à mon goût pour les phrases polémiques trop longues à dessein d'embrouiller les esprits. Quoi qu'il en soit, je connais un certain JCM à l'identité plus que trouble, au sujet duquel il se murmure qu'il serait moins italien qu'il ne le raconte en France, et moins français qu'il ne le raconte en Italie. J'aurais tellement à dire sur son compte, mais il y a deux choses que je ne dirai pas ici, c'est où il chasse ses morilles en mars, et où il cueille ses cèpes à l'automne (ce n'est pas dans le Périgord). Car rien ne trouble plus l'identité d'un être humain que la passion mycophile. Ce trouble est, si l'on veut, le terrain d'entente entre amateurs. Voyez dans quel état de fièvre je suis maintenant, sentant approcher le premier petit matin des chanterelles en tube sur les pentes du chemin de l'Ermite, sans h, je le dis en passant à l'adresse de l'Anglais de Saint-Andéol qui propulse ses voitures dans le pré depuis le jardin de l'Écossais, grâce à qui — du moins selon la légende locale qu'il faut toujours croire, sinon elle ne serait pas une légende —, nous devons que sur la plaque dûment plantée et payée par la mairie de Saint-Andéol, chemin de l'hermite est écrit avec un h, muet certes mais tellement visible pour qui est enraciné dans son Bled. Ici, sous les Tropiques, par prudence, je ne cueille de champignons que ceux du marché, dont nombreux ressemblent à ceux de France simplement parce qu'ils sont d'espèces universelles : boletus, cantharellus, agaricus, lactarius, russulaceae, macrolepiota, eccetera. À dire vrai, les champignons que je cueillais en France ont tous des sosies au Laos. Cela n'est pas suffisant pour oser les cueillir, encore moins pour oser les manger, non que j'aie peur de l'accident fatal, mais ma crainte est celle-ci : je ne veux pas devenir le sosie de moi-même. C'est trop simple pour être explicite, je préfère vous raconter une histoire drôle. Ce matin, au marché, je prête oreille à une conversation entre un vendeur de légumes et une cliente. J'entends "elles viennent de Chine par le train chinois". Comme on était à la table des tomates, j'en déduis que nos deux protagonistes parlent des tomates. Je demande à la dame : "Elles viennent de Chine, les tomates ?" Elle aurait pu dire oui et j'aurais été content, au lieu de quoi, elle dit : "Oui, elles viennent de ton pays." Est-ce que c'est vraiment une histoire drôle ? En tout cas JF, mon pote haut-savoyard, aurait trouvé quoi dire pour en rajouter une couche. Le gars, à Marseille où je l'ai connu, son grand plaisir était — est, car il sévit encore là-bas — de régaler ses amis d'une fondue en juillet et en août, une fondue haut-savoyarde cela va de soi, comme il va de soi que l'automne doit être indien, et la jeunesse primesautière. Croyez-le ou non, toutes les fondues savoyardes sont fades comparées à la fondue de Marseille sous la canicule, à la condition qu'elle soit préparée par le Haut-Savoyard. Par courtoisie interdépartementale, nous ne nous arrêterons pas sur le fait qu'il est plus rapide de dire Savoie que Haute-Savoie, pareillement pour les adjectifs afférents, ce qui explique sans doute qu'on dit automatiquement fondue savoyarde, vin de Savoie, couteau suisse. Après tout, La Haute-Savoie, comme la Drôme, fait partie désormais de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, changement que nous devons au souverain François de Hollande, connu proverbialement comme Roi de la Synthèse, de qui on disait qu'il faisait de tout un fromage de Hollande. C'est une cosmologie trop abstraite pour que nous en fassions une vache qui rit. Oh, il m'arrive souvent d'être pris d'une envie de raclette, de choucroute, de bouillabaisse, de pot-au-feu, de cassoulet, de pizza maison, d'une poêlée de girolles ! La prochaine fois, je vous dirai comment j'arrive à toutes mes faims.

Kiyé Simon Luang, depuis le Laos